

<b>Zeitschrift:</b>	Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
<b>Herausgeber:</b>	Société de communication de l'habitat social
<b>Band:</b>	83 (2011)
<b>Heft:</b>	2
<b>Artikel:</b>	ASH suisse : Le billet du président de la section romande de l'ASH
<b>Autor:</b>	Meyrat, Francis-Michel
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-177799">https://doi.org/10.5169/seals-177799</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 20.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

**Chères lectrices, chers lecteurs,**

A l'heure de la lecture de ces quelques lignes, la section romande de l'ASH sera transformée en Association régionale par la volonté de changement de notre association faîtière. Dès lors, quels seront les défis auxquels cette nouvelle association aura à faire face? Le premier sera d'affirmer une politique encore plus indépendante en faveur du logement coopératif en Suisse romande. Pour ce faire, notre comité a déjà approuvé plusieurs mesures visant à l'amélioration de la visibilité de notre mouvement et ceci en collaboration avec la Revue Habitation. Cette indépendance nous permettra d'être encore plus proche de nos membres, dont le nombre augmente régulièrement, et de les accompagner dans leurs projets de création de logements ou de rénovation d'immeubles. Afin de soutenir notre particularisme linguistique et culturel, nous avons pris toutes les mesures actuellement possibles pour que nous soyons représentés au sein des organes dirigeants de notre association faîtière et des fonds qui lui sont attachés (Fonds de Solidarité, Fonds de Roulement, Fondation Solinvest). Nous avons également nos délégués au sein de Féderhabitation et de la CCL. Ainsi, nous sommes en mesure de recueillir toutes les informations nécessaires à notre action et d'appuyer les demandes d'aide qui sont impératives à nos membres pour leurs réalisations.

Notre deuxième objectif sera d'introduire des modules de formation pour les présidents et les membres de comité débouchant sur un certificat. La gestion des coopératives devenant de plus en plus compliquée par la multiplication des lois et règlements, nous devons constater que la seule bonne volonté n'est plus suffisante pour assumer celle-ci.

Notre troisième but à atteindre, durant ces prochains exercices, sera d'améliorer plus encore nos contacts avec les collectivités publiques ainsi qu'avec le monde politique. La pénurie croissante de logements n'est pas prête de s'éteindre. Au contraire, nous constatons qu'elle s'étend déjà hors de l'arc lémanique et que le littoral neuchâtelois et la région fribourgeoise n'échappent plus à cette problématique. Nous nous devons d'être présents dans ces zones afin d'apporter notre contribution aux tentatives de solutions à ce problème lancinant. Le décalage total entre le prix du marché et les moyens financiers des locataires s'écartant de plus en plus, le recours à des structures telles que celles que nous proposons deviendra un outil à disposition du pouvoir politique pour faire face à ses obligations.

Notre quatrième objectif sera d'être très présent auprès des coopératives qui éprouvent des difficultés de gestion. Celles-ci se trouvent principalement en marge des zones à fort développement. Notre devoir est de porter toute l'assistance nécessaire à ces membres afin que les logements dont elles s'occupent ne repartent pas dans le milieu spéculatif. Dans ce cadre, nous pourrons proposer également des possibilités de synergie voire de fusions qui nous semblent parfois nécessaires afin de mieux maîtriser leur gestion.

Si notre comité et son bureau sont parfaitement à même de mener à bien ces objectifs, nous devrons malheureusement remplacer notre secrétaire général, Monsieur Roger DUBUIS, qui a choisi d'orienter différemment sa carrière. Qu'il trouve ici l'expression de notre gratitude pour tout le travail accompli.

Je vous souhaite, à tous, un excellent été.  
**Francis-Michel MEYRAT**